

Dans l'hypothèse du prêt à la petite semaine, (c'est ainsi qu'on appelle les avances qui se font à un nombre de pauvres personnes du bas peuple) il est plus nécessaire qu'en tout autre cas de veiller, de maintenir l'ordre, d'entretenir la fidélité. On traite avec des esprits qui ne sont occupés que de l'objet présent; qui supposent aisément dans les bienfaiteurs plus de richesses qu'ils n'en possèdent effectivement, qui n'éprouvent pas toujours cette touche d'honneur qui détermine les âmes bien faites.

« Il faut donc, dit l'Auteur, être sévèrement  
» exact à retirer au terme indiqué, les sommes  
» qu'on aura prêtées, quelques motifs qu'allé-  
» guent pour les garder encore ceux qui les  
» rapportent; il faut les accoutumer à s'en dé-  
» saisir, à dépendre de votre bonne volonté; il  
» n'y a que les liens serrés & multipliés qui  
» astreignent le commun des hommes. »

Il semble même qu'on pourroit intéresser dans les rapports de cette bienfaisance, l'autorité des loix & la puissance des Magistrats. Les coupables, c'est-à-dire, les ingrats, les dissipateurs, les trompeurs, les infidèles seroient soumis à quelques peines, & l'exemple retiendroit les autres dans le devoir. Puisque tout le plan de ces libéralités suppose des hommes qui soient dignes d'en être l'objet, n'est-il pas à propos de sévir contre ceux qui s'en rendent indignes? La conservation & la durée du système n'en dépendent-elles pas? Ne tariroit-t-on pas la source de cette ingénieuse distribution, si l'on permettoit à la fraude & au mensonge de s'en appliquer les fruits.

Il faut l'avouer, ceci demande des soins & de l'exactitude: qualités qu'on ne remarque pas toujours